

Rapport sur la

Q

ualité

des statistiques du
commerce extérieur

2013

La mesure de la qualité des statistiques du commerce extérieur de marchandises répond à un double objectif : offrir des informations pertinentes aux producteurs pour contrôler et améliorer la qualité des données et fournir aux utilisateurs des informations suffisantes leur permettant d'apprécier si les données sont adéquates pour l'utilisation envisagée.

Le présent rapport de qualité s'appuie sur les indicateurs de qualité relatifs aux données du commerce extérieur, adoptés initialement pour évaluer la qualité des données au sein de l'OCDE et étendus dans le cadre du programme de coopération statistique MEDSTAT aux pays Sud Méditerranéens.

Ce rapport présente les résultats des années 2010 et 2011. Il propose vingt trois indicateurs présentés sous formes de tableaux et mesurant la qualité des données par rapport à 7 dimensions:

- la pertinence ;*
- la base méthodologique ;*
- la précision ;*
- les délais de disponibilité des données ;*
- l'accessibilité et clarté ;*
- la comparabilité des statistiques (asymétries) ;*
- la cohérence avec les données de la Balance des paiements*

Les normes internationales en matière d'établissement des statistiques des échanges extérieurs recommandent d'établir et d'actualiser les rapports sur la qualité des statistiques du commerce international de marchandises au moins tous les cinq ans, ou plus fréquemment si des changements importants de méthodologie ou dans les sources de données se produisent.

Un premier rapport de qualité des statistiques du commerce extérieur du Maroc a été établi en 2009 et adressé à Eurostat dans le cadre du programme de coopération euro-méditerranéenne Medstat II. Le deuxième rapport établi et communiqué en 2012 à Eurostat dans le cadre du programme Medstat III fait l'objet de la présente diffusion.

1. Pertinence

La pertinence des concepts statistiques signifie que les données diffusées répondent aux besoins des utilisateurs. Elle indique si toutes les statistiques qui sont nécessaires sont produites et jusqu'à quel point les concepts utilisés reflètent les besoins des utilisateurs.

Les principaux besoins des utilisateurs et leur degré de satisfaction sont souvent mesurés au travers d'enquêtes spécifiques.

Le Département des statistiques des Echanges Extérieurs réalise occasionnellement des enquêtes de satisfaction auprès des utilisateurs.

Les besoins des utilisateurs et leur degré de satisfaction font l'objet de suivi continu à l'occasion de rencontres directes avec les utilisateurs.

Il en ressort que certains utilisateurs ont besoin :

- de données mensuelles par produit plus détaillées que ce qui est disponible. L'Office des Changes a mis en place une nouvelle base de données interactive permettant de répondre au maximum à ce besoin ;
- de statistiques régionales. Ces statistiques sont élaborées pour les exportations au titre des années 2011 et 2012 et seront diffusées sur le site internet ;
- de données par opérateurs. Ces informations ne peuvent être communiquées pour des raisons de confidentialité des données.

Table 1 : Enquêtes de satisfaction

	Régulièrement	Occasionnellement	Jamais
Est-ce que vous effectuez des enquêtes sur la satisfaction des utilisateurs, spécifiques aux statistiques du commerce extérieur ?		X	

Table 2 : Ecart entre les besoins des utilisateurs et les statistiques commerciales produites

Quels sont les principales lacunes entre les besoins des utilisateurs et les statistiques proposées?
Données mensuelles (mois isolés)
Statistiques régionales
Données par opérateur
Les statistiques régionales ont été élaborées pour les exportations. Les données par opérateurs sont des données confidentielles.

L'Office des Changes lancera sur son site internet une enquête de satisfaction au cours de l'année 2014.

2. Base méthodologique

Les statistiques du commerce extérieur doivent être établies suivant les recommandations internationales émises par la Division Statistique des Nations Unies (Statistiques internationales du commerce de marchandises : Concepts et définitions). Ce Manuel est révisé régulièrement pour prendre en compte les changements du commerce international. De plus, les nomenclatures pour le commerce extérieur sont révisées périodiquement de façon à prendre en compte l'environnement économique et administratif ainsi que les besoins des utilisateurs.

Les statistiques du commerce extérieur du Maroc sont établies conformément aux recommandations des Nations Unies contenues dans le manuel « Statistiques du commerce international de marchandises, concepts et définitions » de 2001.

Une version révisée dudit manuel a été publiée en 2010. L'Office des Changes déploie des efforts pour s'aligner davantage sur ces nouvelles recommandations en 2014 tel que l'adoption du système de commerce général.

Table 3 : Conformité avec les recommandations de la DSNU

Ratio d'observation des recommandations des Nations Unies (%) : 85%

Table 4 : Principales divergences conceptuelles avec les recommandations de la DSNU

Fournir SVP a liste des principales divergences avec les recommandations des Nations Unies

Statistiques par mode de transport (nouvelles recommandations)

Statistiques par pays de provenance (nouvelles recommandations)

Les statistiques par pays de provenance sont disponibles.
Les statistiques par mode de transport sont en cours d'élaboration.

3. Précision

3.1 Seuil:

Certains pays dispensent de toute déclaration douanière, les opérateurs qui réalisent des opérations ayant une valeur en dessous d'un seuil déterminé.

Ces pays sont encouragés à estimer et à inclure ces transactions dans leurs statistiques du commerce extérieur de marchandises, s'ils ont un effet économique important.

Le Maroc n'applique pas de seuil. Toutes les déclarations douanières sont prises en compte indépendamment du montant de la transaction.

Table 5 : Seuils appliqués par les Douanes sur le commerce extérieur 2011

PPM:	OUI	NON
Y a-t-il un seuil au-dessous duquel il n'y a aucune déclaration en douane disponible pour des statistiques ?		X
Si oui : - Quel est le niveau du seuil (en monnaie nationale)	Imports	Exports
-Quelle est la part du commerce en dessous du seuil (en % de la valeur totale) :		
Une estimation du commerce en dessous du seuil est-elle incluse dans la valeur du commerce total?		

Table 6: Données non collectées par les Douanes

	OUI	NON
Y a-t-il une partie des données publiées qui soit collectée à partir de sources autres que les déclarations en Douane (déclarations directes d'entreprises, déclarations TVA ou autres sources fiscales, etc...)?	X	
si oui : - quelle est la part en valeur des ces autres sources?	Imports	Exports
	-	1,4%
Commentaires optionnels :	Les opérations d'avitaillement ne font pas l'objet de déclarations douanières.	

Les Nations Unies recommandent aux statisticiens d'utiliser les déclarations douanières comme principale source de données et de compléter ces données, le cas échéant, par d'autres sources (collecte d'informations directement auprès des opérateurs). L'Office des Changes procède à la collecte d'informations complémentaires auprès de certains opérateurs bénéficiant de facilités en matière de déclarations douanières.

3.2 Commerce non observé (non-réponse ou commerce informel)

Il arrive qu'une part du commerce ne soit pas observée par les sources habituelles d'informations (en particulier les douanes).

Cette absence de déclaration peut être provisoire (elle peut être fournie plus tard par les entreprises dans le cas d'une facilitation du commerce) ou permanente (non-déclaration dans le cas du commerce informel par exemple).

Il est conseillé d'estimer et d'inclure le commerce non observé, au moins dans le total des données de commerce.

3.3 Taille moyenne des révisions

Les révisions des données du commerce extérieur de biens sont réalisées pour fournir aux utilisateurs, des données qui sont les plus exactes possibles.

Les données sont révisées mensuellement et annuellement principalement pour deux raisons:

- intégrer des données nouvelles ou actualisées;

Table 7 : commerce non observé

	Imports	Exports
Quelle est la part du commerce non observé par rapport au système de collecte classique (Déclarations en douane)?	-	-
Introduisez vous des estimations avant publication pour le commerce non observé?	Non	Non

- intégrer les changements intervenus dans la méthodologie.

Cet indicateur fait l'objet de suivi mensuel par les services chargés de la compilation des données du commerce extérieur et un suivi trimestriel par le Département Audit de l'Office des Changes.

Table 8 : Impact des révisions (en %) dans le commerce extérieur total, 2010 et 2011

Données comparées	Imports (Valeur)		Exports (Valeur)	
	2010	2011	2010	2011
Commerce total : écart (en %) entre la première publication mensuelle et la dernière version publiée (moyenne annuelle)	0,5%	1,0%	5,1%	7,0%
Il s'agit d'un taux calculé sur la base des premiers chiffres publiés mensuellement comparés au cumul définitif de l'année. Le taux de révision au niveau des exportations est dû aux ventes des produits frais, miniers et autres produits qui bénéficient de facilités en matière de procédures douanières (Déclarations provisionnelles). Les déclarations douanières relatives à ces produits ne font l'objet de régularisation qu'après le mois de leur enregistrement par les opérateurs. Il ya lieu de signaler que le taux de révision entre la première publication des données de l'année (au 31 janvier) et les données définitives (au 30 juin) n'est que de 2,4% à l'export en 2011.				

Table 9: Politique de révision

Politique de révision	
Fréquence: Mensuelle (ou bien autre périodicité?) :	mensuelle
Dernière révision sur les données annuelles: Après combien de mois les données annuelles sont considérées comme définitives ?	6 Mois

3.4 Procédures de collecte et de contrôle

Les données douanières peuvent être collectées via des systèmes électroniques ou sur support papier.

La qualité des données dépend en grande partie des contrôles effectués au niveau de la collecte, du traitement et de la diffusion de données.

Avant leur publication, les données du commerce extérieur subissent un ensemble de contrôle et de tests de plausibilité, dont principalement des :

- Contrôles d'exhaustivité des déclarations ;
- Contrôles de validité: des codes produits et pays, identité du déclarant, régime douanier...;

Table 10 : part des déclarations électroniques

Quelle est la part des déclarations électroniques dans les données collectées par les Douanes (année 2011):	Imports	Exports
- en pourcentage du nombre total de déclarations :	100%	100%
- en pourcentage de la valeur totale du commerce :	100%	99%

- Contrôles de présence: vérification des valeurs manquantes sur les déclarations ;
- Contrôles de vraisemblance: crédibilité des valeurs unitaires...;
- Contrôles avec d'autres sources de données (bases de données internationales, exercices miroirs ..).

Table 11 : Procédures de contrôle

PPM:		OUI	NON
données en entrée	Contrôlez-vous l'exhaustivité des déclarations (toutes les variables obligatoires sont renseignées)?	x	
	Effectuez-vous des contrôles de validité (ex. Validité des codes produits ou pays)?	x	
	Effectuez-vous des contrôles de vraisemblance (ex. Crédibilité des valeurs unitaires)?	x	
données en sortie	Vérifiez-vous les données statistiques avant publication :	x	
	- sur la base des données historiques	x	
	- en utilisant des méthodes de détection des points aberrants	x	
	- en utilisant des sources externes (données fiscales, statistiques miroir, ...)	x	
	- avec d'autres méthodes (décrire la méthode SVP...)		x
Commentaires optionnels:	La base de données Comext de l'Union Européenne est utilisée pour la vérification de données de quelques secteurs		

Table 12 : Résultats du processus de validation

PPM:		2010	2011
Quelle est la part moyenne de données erronées:	- en pourcentage du nombre total de déclarations :	-	-
	- en pourcentage de la valeur totale du commerce :	-	-
Commentaires optionnels:	Le système dédié aux déclarations douanières comporte des protocoles de contrôle préalable des dites déclarations auprès des douanes. Les principaux traitements effectués sur les déclarations sont relatifs au passage des régimes douaniers vers les régimes statistiques.		

3.5 La confidentialité

La confidentialité des statistiques se réfère à la protection de l'information des unités statistiques individuelles (protéger des informations liées à un opérateur ou à une activité commerciale en particulier).

Deux types de données peuvent être rendues confidentielles en liaison avec les statistiques du commerce extérieur : le code produit et le code du pays partenaire.

- **Confidentialité produit** : les informations sur un produit peuvent être considérées comme confidentielles parce qu'on les considère commercialement sensibles pour la valeur, la quantité ou le rapport des deux (\approx prix). Par conséquent, l'information sur le code produit peut être supprimée. La suppression des produits devrait être appliquée selon les règles nationales qui déterminent quand le commerce d'une seule ou de quelques entreprises apparaît dans les données agrégées.

Table 13 : Impact de la confidentialité, 2010-2011

PPM:	Commerce total			
	Imports		Exports	
	2010	2011	2010	2011
Part des données confidentielles dans la valeur du commerce total :	1,3%	0,2%	-	-
Nombre de codes produits de la nomenclature nationale affectés :	6	8	-	-

La suppression peut être appliquée quand seulement quelques entreprises (par exemple ≤ 3) ensemble ou séparément, couvrent plus qu'un certain pourcentage de tout le commerce pour ce produit (par exemple 70% ou 80%).

La suppression peut également être appliquée quand un petit nombre d'entreprises, ensemble ou séparément, couvrent plus qu'un certain pourcentage de tout le commerce pour une combinaison des produits/pays. Dans le dernier cas, seulement le code produit devrait être supprimé et pas le code de pays.

- **Confidentialité du pays partenaire** : une entreprise peut considérer le pays partenaire comme commercialement sensible, donc, les autorités nationales peuvent examiner si un code de pays « secret » sera employé.

Table 14: Règles de confidentialité

PPM:		OUI	NON
	Appliquez-vous la confidentialité passive au niveau national?	x	
	Si oui les entreprises sont-elles informées sur leur possibilité de demander la confidentialisation afin d'éviter la publication de données relatives à leur activité individuelle?	x	
	Appliquez-vous la confidentialité :	- au niveau des produits	x
		- par pays partenaire	
		- à la fois par produit et par pays partenaire	
Commentaires optionnels:	<i>La loi statistique 19-06 du 17 Avril 2007, stipule que les informations individuelles d'ordre économique et financier figurant sur les déclarations statistiques ou collectées à l'occasion d'enquêtes ou d'investigations statistiques ne peuvent être communiquées sauf accord préalable de la personne concernée ou à la demande de l'autorité judiciaire agissant dans le cadre d'une procédure pénale.</i>		

En général, on distingue entre deux types de confidentialité :

- Confidentialité passive : les données du commerce ne sont confidentielles que lorsque l'opérateur en fait la demande et que l'autorité statistique juge cette demande justifiée sur la base des règles de confidentialité.

- Confidentialité active : des précautions sont prises par les autorités statistiques pour empêcher systématiquement l'identification de toute unité statistique dans les données diffusées, empêchant de ce fait la divulgation d'informations individuelles.

Le délai de publication des données mensuelles, trimestrielles et annuelles des statistiques du commerce international de marchandises varie considérablement d'un pays à l'autre.

Le manuel des Statistiques du commerce international de marchandises : Concepts et définitions (SCIM-2010) **encourage** les pays à publier les données comme suit :

- 45 jours suivant la fin du mois pour les données mensuelles;
- 60 jours suivant la fin du trimestre pour les données trimestrielles.
- 90 jours suivant la fin de l'année pour les données annuelles .

L'Office des Changes diffuse les statistiques des échanges extérieurs selon les exigences de la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD) du Fonds Monétaire International à laquelle le Maroc a souscrit en 2005.

La NSDD préconise la publication d'un calendrier de diffusion annoncé à l'avance. Dans ce cadre le site internet de l'Office des Changes comporte les délais de diffusion des données du commerce de marchandises et de la balance des paiements.

Les informations fournies aux utilisateurs seraient sensiblement réduites avec un système de confidentialité active. C'est pourquoi la confidentialité passive est généralement appliquée dans le domaine des statistiques du commerce extérieur.

Le manuel des Statistiques du commerce international de marchandises : Concepts et définitions 2010 (SCIM-2010) recommande l'application de la confidentialité passive dans la mesure du possible, à moins que l'utilisation de la confidentialité active ne soit déjà la pratique établie, voulue et acceptée.

4. Délais

Table 15 : Délai moyen entre la fin du mois de référence et la date de publication des premiers résultats temporaires, mesurée en jours ouvrables

Données agrégées		Données détaillées	
2010	2011	2010	2011
10 jours	10 jours	60 jours	60 jours

Table 16 : Délai moyen entre la fin de l'année de référence et la date de publication des données définitives, mesuré en mois

Données agrégées		Données détaillées	
2010	2011	2010	2011
6 mois	6 mois	6 mois	6 mois

Les données du commerce extérieur sont publiées selon le calendrier prévu par la Norme Spéciale de Diffusion des Données du FMI à laquelle le Maroc a adhéré en 2005.

En matière de diffusion des données, des progrès ont été réalisés. L'Office des Changes diffuse des données préliminaires 15 jours après le mois considéré et des données détaillées 30 jours après.

5. Accessibilité et clarté

L'accessibilité des statistiques du commerce international de marchandises se réfère à la facilité avec laquelle elles peuvent être obtenues auprès des organismes de statistique, ainsi que l'adéquation de la forme ou des médias de diffusion par le biais desquels l'on peut accéder à ces informations.

Les statistiques publiées ainsi que le mode de leur diffusion devraient satisfaire les besoins des utilisateurs. Tous les utilisateurs devraient être traités de la même manière sans préférence pour un groupe d'utilisateurs donné.

Table 17 : Diffusion des statistiques du commerce extérieur

PPMI:	Publications Papier/pdf				Publications électroniques			
	Communiqué de presse	Mensuelles	Trimestrielles	Autres (annuelles, etc)	Base de données sur Internet (données agrégées)	Base de données sur Internet (données détaillées)	CD/DVD-Rom	Autres (fax, email, etc)
Cocher (x) toutes les sources disponibles	x	x	x	x	x	x	Abondonné depuis 2008	x

Table 18: Accès online aux données du commerce extérieur

	OUI	NON
Quel est le niveau de détail accessible sur le site Internet:		
Système Harmonisé	x	
Classification Nationale de produits	x	
Pays Partenaire / Système Harmonisé	x	
Pays Partenaire / Classification nationale de produits	x	
Est-il possible pour les utilisateurs de définir leurs propres paramètres d'extraction?	x	
Est-il possible pour les utilisateurs de transférer les extractions (vers Excel par exemple)?	x	

Les statistiques peuvent être diffusées par voie électronique, par le biais de documents imprimés ou être accessibles dans des bases de données tenues par l'organisme responsable.

Commentaires optionnels:	Une nouvelle version de la base de données du commerce extérieur comportant un système de requêtage sur l'ensemble des dimensions des données du commerce extérieur (nomenclatures, pays, période...) est mise en ligne sur le site de l'Office des Changes.
--------------------------	--

La fourniture de métadonnées appropriées et l'évaluation de la qualité des statistiques du commerce international de marchandises sont aussi importantes pour les utilisateurs que la fourniture de données elles-mêmes.

Elles permettent de fournir aux utilisateurs des données statistiques, des informations supplémentaires les aidant à comprendre, analyser et interpréter les statistiques du commerce extérieur.

L'élaboration de rapports de qualité au moins tous les cinq ans ainsi que la diffusion de métadonnées figurent parmi les nouvelles recommandations du Manuel SCIM-2010.

PPM:	Publications papier	Publications électroniques
Publiez-vous des meta-données adaptées et mises à jour (concepts, définitions, classifications...)?	x	x
Commentaires optionnels:	Des notes méthodologiques sont disponibles. Un serveur de métadonnées est en cours de mise en place.	

	OUI	NON
Publiez vous un rapport qualité national?		x

6 - Comparabilité des statistiques

6.1. Comparabilité dans l'espace

En comparant des flux commerciaux bilatéraux publiés par deux pays, les chiffres du commerce extérieur comportent toujours des différences.

Les exportations du pays A vers le pays B (telles que déclarées par A) ne correspondent pas aux importations de B en provenance de A (telles que déclarées par B).

Or, théoriquement, les importations déclarées par un pays en provenance d'un pays partenaire devraient être égales aux exportations correspondantes déclarées par ce dernier.

En pratique, les divergences observées sont dus à plusieurs raisons notamment l'application de méthodes statistiques différentes, les différences de codification, les évaluations différentes des importations (CAF) et des exportations (FAB)...

PPM Import		PPM Export	
2010	2011	2010	2011
-4,0%	-2,2%	-3,4%	-2,7%
Asymétrie miroir en % = (Importations – Exportations)/Exportations			

Pour identifier les principales causes de tels écarts, l'Office des Changes a recours à des études miroirs ou d'asymétries. Les statistiques miroirs constituent un outil important pour vérifier et améliorer la qualité des données.

Les pays sont encouragés à effectuer périodiquement des études miroirs ou de procéder aux échanges de données, afin de rendre leurs statistiques plus exactes et plus utiles, aussi bien à l'échelle nationale qu'à des fins de comparaisons internationales.

6.2. Comparabilité dans le temps

Les changements intervenus dans les définitions, la méthodologie d'élaboration des statistiques du commerce extérieur et autres changements impactent considérablement la continuité des statistiques du commerce extérieur et altèrent ainsi la comparabilité des données dans le temps.

L'Office des Changes a effectué des études miroirs avec différents pays partenaires notamment l'Union Européenne, les Etats-Unis et la Suisse.

De tels changements doivent être notifiés à l'utilisateur et si possible des données rétro-polées doivent lui être communiquées.

Table 22 : Changements dans la méthodologie

Quels sont les principaux changements intervenus dans la méthodologie nationale*?	Année d'application	Production de données rétro-polées (OUI ou NON)?
Intégration des échanges de la Zone Franche de Tanger avec le reste du monde	2 005	Non

* autres que les modifications de la nomenclature de produits

7. Cohérence

La cohérence est définie comme la mesure dans laquelle les statistiques peuvent être utilisées ensemble.

Les statistiques du commerce extérieur de marchandises représentent la principale source d'information sur le commerce des biens aux fins de la balance des paiements et de la comptabilité nationale.

Toutefois, il existe des différences d'ordre conceptuel relatives au champ d'application, au moment de l'enregistrement, à l'évaluation... entre les statistiques du commerce international de marchandises et le compte des biens de la balance des paiements.

Table 23: Transition du commerce extérieur vers la rubrique "marchandises" de la Balance des Paiements

ANNEE: 2011 (En millions de dirhams)	Imports	Exports
Statistiques du commerce extérieur	357 987	173 977
+ Biens fournis dans les ports et aéroports	(20,4)	(2101)
- Ajustement CIF/FOB	7,5%	
Autres ajustements (préciser SVP):		
Total "marchandises" en Balance des Paiements	331 138	173 977

Ainsi, les statistiques relatives aux exportations et aux importations de biens publiées dans le compte des biens de la balance des paiements devraient être différentes des chiffres élaborés et publiés selon les recommandations des SCIM 2010. Ce qui exige que des ajustements soient apportés aux données du commerce extérieur de marchandises utilisées pour l'élaboration de la balance des paiements.

Au Maroc, le compte des biens de la balance des paiements est établi à partir des données du commerce extérieur, retraitées pour tenir compte du fait que les données du commerce extérieur sont évaluées coût, assurance et fret (CAF) alors que les données en balance des paiements sont évaluées franco à bord (FAB). Un taux d'abattement est appliqué aux données du commerce extérieur, lequel est issu du résultat d'enquêtes périodiques. Ce taux de passage dit taux CAF/FAB est estimé à 7,5% entre 2009 et 2012 (6,3% à partir de 2013).

Ainsi la différence issue de la comparaison entre le commerce de biens (optique des statistiques du commerce extérieur) et le poste des biens de la balance des paiements est entièrement attribuable à la conversion CAF/FAB.

La publication du présent rapport sur la qualité des statistiques du commerce extérieur s'inscrit dans le cadre des efforts constamment déployés par l'Office des Changes pour se conformer aux normes et bonnes pratiques internationales en matière de production et de diffusion des statistiques des échanges extérieurs. La qualité des données du commerce extérieur de marchandises est évaluée sur la base d'un certain nombre d'indicateurs admis dans ce domaine que le producteur de ces statistiques est tenu de diffuser afin de permettre aux utilisateurs de connaître si ces statistiques répondent suffisamment à leurs besoins.